
POUR UNE ECONOMIE DE LA SOBRIETE, SOCIALE ET SOLIDAIRE (E3S)

Exposé des motifs :

Cette motion a pour objectif de présenter un canevas de propositions liées à l'économie de la sobriété. L'E3S n'est pas anti- économique, mais bien au contraire sociale et solidaire. **Mieux, il est possible d'affirmer qu'elle est une chance pour l'emploi, tout en renforçant la qualité de vie de chacun.** À ce titre, elle peut devenir une marque de fabrique d'EELV.

Le constat est là : la crise actuelle n'est pas conjoncturelle, mais structurelle. Elle n'est pas seulement financière et économique, mais sociale et environnementale, bref écologique ! La mondialisation, confortée par un lobbying agressif des forces libérales et productivistes, a conduit à une concurrence effrénée entre les peuples en même temps qu'elle a entraîné une dégradation généralisée des conditions de vie environnementales et sociales. Dans un contexte de déplétion des ressources minérales et fossiles, de dérive climatique et d'appauvrissement des sols agricoles, nous avons, écologistes, le devoir de montrer que la voie de la sobriété, ce qu'il est convenu d'appeler la décroissance, est la seule raisonnable.

Voici les propositions d'E3S :

Sobriété volontaire : une pédagogie adaptée

Les citoyens doivent être informés des vertus économiques et sociales de la sobriété par des politiques publiques de communication ciblées. Mais nous le savons la sobriété volontaire ne peut tout faire en la matière.

Des mesures favorisant la décroissance en matière de production et de consommation

- Mesures d'incitations financières et lois anti- cartel pour lutter contre l'obsolescence programmée des biens de consommation.
- Actions concrètes contre les effets rebond directs dans les domaines de l'eau, du carburant ou même des heures supplémentaires. Ces actions pourraient notamment consister en une loi cadre donnant aux collectivités territoriales et à l'État les moyens de lutter efficacement contre ces formes de « sur- usage ».
- Politiques visant à lutter contre les effets rebond indirects (cas des économies d'énergie dont les bénéfiques se reportent sur des biens ou services polluants).
- Mise en place d'une politique de réduction des déchets liés au packaging.
- Instauration de normes dans les domaines où les biens vendus sont non réutilisables car incompatibles entre eux, d'une marque à une autre ou interne à celle- ci (cas des batteries).

Des mesures favorables à la relocalisation et à l'emploi

- En faveur du dépannage industriel et artisanal : nous jetons trop car racheter coûte aujourd'hui moins cher que réparer.
- En faveur de la réutilisation des objets de consommation (recycleries), cas différent du recyclage primaire.
- En faveur d'une économie de la location et du partage : il reste beaucoup à faire en matière de transport, de mutualisation des biens et des compétences.
- En faveur d'une recherche développement qui prévoie l'évolution des objets plutôt que leur remplacement.

- En faveur de l'humain plutôt que de la machine : la loi bien souvent pénalise les investissements humains en défiscalisant les investissements matériels. Il faut prévoir des changements législatifs dans ce domaine.
- En faveur d'une agriculture biologique, durable et paysanne qui générera largement plus d'emplois directs que l'économie des intrants et des pesticides. La relocalisation de l'emploi passe par le repeuplement des campagnes.
- En faveur d'un partage du temps de travail.

Des formations indispensables à l'économie de la décroissance

La mise en œuvre des mesures précédentes présuppose d'élaborer un programme de formation. Il faut former des réparateurs, revoir la formation initiale d'ingénieurs et ouvriers spécialisés pour enrayer l'économie de la surconsommation et du gaspillage.

La justice économique et sociale comme gage d'efficacité

Les plus démunis doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement qui les aide à accéder aux investissements, facteurs de décroissance (économies d'énergie...).

Une politique d'harmonisation européenne

- Taxe carbone différenciée sur les transports. Cette taxe comportera un volet national et un volet européen afin de favoriser la relocalisation des emplois.
 - Mesures fiscales aux frontières de l'Europe, avec harmonisation des politiques entre états de l'UE afin de lutter contre les effets pervers de la mondialisation.
- Parce que notre vie ne se réduit pas à ce que nous consommons, cette politique de solidarité et de sobriété doit s'accompagner d'une politique favorisant particulièrement l'épanouissement par une vie associative riche, par la culture et le sport de proximité.

SI l'E3S demande un travail offensif de la part de nos élus, elle nécessite surtout que l'ensemble des citoyens intègre, participe et innove avec eux sur ce sujet.

Ces propositions ne sont pas exhaustives. Nos commissions et spécialistes sauront leur donner un contenu précis, les approfondir et les prolonger. Nous pensons qu'elles doivent constituer un socle de réflexion pour EELV et, pour cette raison, figurer dans le prochain programme électoral d'EELV.

Un atelier sur l'E3S Sera programmé aux Journées d'été.

Unanimité pour